

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX

Département d'Ille et Vilaine

Séance du 28 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOURGEOUX Jean-Luc, Maire.

**Etaient présents** : M. JOSSE Jean-Claude, 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme WYSOCKI Marie-Madeleine, 2<sup>ème</sup> Adjointe, M. TAILLEBOIS Jean-Michel, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Mme HARDY Annick, M. CARRÉ Robert, M. MONMARCHE Gilbert, Mme GEST Céline, M. NIVOLLE Bertrand, Mme GUILLAUME Marie (arrivée à 20 H 40), Mme LEMOINE Christine.

**Absents excusés** : Mme CHEVALIER Mireille, M. DELAUNAY Xavier, Mme BEREST Audrey.

**Absent** : M. SEVEGRAND David.

**Procurations** : Mme CHEVALIER à Mme WYSOCKI

**Secrétaire de Séance** : M. JOSSE Jean-Claude

**Date de convocation** : 21 mars 2017

Le compte-rendu de la séance du 28 février 2017 est signé par les membres présents à cette séance.

\*\*\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR :**

1. BUDGET BIBLIOTHEQUE – DEMANDE SUBVENTION
2. AVENANTS CANTINE
3. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2016
4. AFFECTATION RESULTATS 2016
5. TAUX IMPÔTS LOCAUX 2017
6. BUDGETS PRIMITIFS
7. EVENEMENT FAMILIAL PERSONNEL COMMUNAL
8. QUESTIONS DIVERSES

## DELIBERATIONS

### Délibération n°3-2017-1 BUDGET BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire donne la parole à Madame WYSOCKI, qui présente au Conseil Municipal le budget prévisionnel de la bibliothèque pour l'année 2017, établi ainsi qu'il suit :

Fournitures :	850 €
Achat de livres et abonnements :	2 500 €
Animation :	2 000 €
Achat ordinateur :	2 000 €
<b>TOTAL :</b>	<b>7 350 €</b>

**En ayant délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget 2017 de la bibliothèque municipale.**

### Délibération n°3-2017-2 AVENANT TRAVAUX CANTINE

Monsieur le Maire donne la parole à M. JOSSE, qui expose qu'un avenant est nécessaire à la poursuite des travaux de la cantine. Cet avenant concerne le lot couverture-étanchéité, et consiste en une moins-value de 278.80 € HT pour la suppression d'une gouttière et de sorties VMC, et une plus-value de 976.06 € HT pour l'isolation, et diverses sorties de câbles et ventilations. Le montant initial du marché étant de 7 000 € HT, cet avenant le porte à 7 697.26 € HT.

**En ayant délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant suivant au marché d'aménagement de la cantine :**

**- Lot 3 – Couverture – étanchéité: Avenant n°1**

Moins-value : .....	278.80 € HT
Plus-value.....	976.06 € HT

### Délibération n° 3-2017-3a COMPTE ADMINISTRATIF 2016 COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2016 de la Commune, qui s'établit ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement :	652 259.47 €
Recettes de fonctionnement :	837 079.43 €
Excédent de fonctionnement :	184 819.96 €
Dépenses d'investissement :	430 240.45 €
Recettes d'investissement :	512 710.91 €
Excédent d'investissement :	82 470.46 €

**Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur JOSSE propose de procéder au vote. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2016 de la Commune.**

### Délibération n°3-2016-3b COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2016 de l'Assainissement, qui s'établit ainsi qu'il suit :

Dépenses d'exploitation :	52 664.20 €
Recettes d'exploitation :	90 387.06 €
Excédent d'exploitation :	37 722.86 €

Dépenses d'investissement :	43 098.81 €
Recettes d'investissement :	89 703.60 €
Résultat d'investissement :	46 604.79 €

**Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur JOSSE propose de procéder au vote. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2016 de l'assainissement.**

**Délibération n° 3-2017-3c**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016 LOTISSEMENT DE LA PLANCHE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2016 du lotissement de la Planche, qui s'établit ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement :	73 053.07 €
Recettes de fonctionnement :	0.00 €
Résultat de fonctionnement :	- 73 053.07 €
Dépenses d'investissement :	41 008.08 €
Recettes d'investissement :	41 008.08 €
Résultat d'investissement :	0.00 €

**Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur JOSSE propose de procéder au vote. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2016 du lotissement de la Planche.**

**Délibération n° 3-2017-3d**

**COMPTES DE GESTION 2016**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes de gestion 2016 établis par la Trésorerie, pour la commune, l'assainissement et le lotissement de la Planche. Ces documents sont conformes aux comptes administratifs.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2016 de la Commune, de l'assainissement et du lotissement de la Planche.**

**Délibération n° 3-2017-4**

**AFFECTATION DES RESULTATS**

**A – COMMUNE**

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 184 819.96 €. La section d'investissement présente un excédent de 82 470.46 €. Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, pour sa totalité, à l'article R 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2017.

**En ayant délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat du compte administratif 2016 de la commune selon la proposition ci-dessus.**

**B – ASSAINISSEMENT**

Le résultat de clôture de la section d'exploitation présente un excédent de 37 722.86 €. La section d'investissement présente un excédent de 46 604.79 €. Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, en partie, pour un montant de 5 566 €, à l'article 002 de la section de fonctionnement, et pour le solde, d'un montant de 32 156.86 €, à l'article 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2017.

**En ayant délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat du compte administratif 2016 de l'assainissement selon la proposition ci-dessus.**

**Délibération n°3-2017-5**

**TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2017**

(Arrivée de Mme GUILLAUME à 20 h 40)

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les taux des impôts locaux pour 2017, et d'appliquer une augmentation de 1 %.

**En ayant délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des votants, M. MONMARCHÉ s'abstenant, d'augmenter de 1 % les taux des taxes directes locales, et de les fixer ainsi qu'il suit pour 2017:**

<b>TAXE D'HABITATION :</b>	<b>12.22 %</b>
<b>TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES :</b>	<b>13.74%</b>
<b>TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES :</b>	<b>44.83%</b>

**Délibération n°3-2017-6a**

**BUDGET PRIMITIF 2017 - COMMUNE**

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le budget primitif 2017 de la Commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</b>	<b>844 490.00 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>1 013 274.42 €</b>

**Le projet de budget est soumis à un vote à mains levées.  
Le budget primitif 2017 de la Commune est adopté à l'unanimité.**

**Délibération n° 3-2017-6b**

**BUDGET PRIMITIF 2017 ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le budget primitif 2017 de l'assainissement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

<b>SECTION D'EXPLOITATION :</b>	<b>87 036.00 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>115 037.65 €</b>

**Le projet de budget est soumis à un vote à mains levées.  
Le budget primitif 2017 de l'assainissement est adopté à l'unanimité**

**Délibération n° 3-2017-6c**

**BUDGET PRIMITIF 2017 LOTISSEMENT DE LA PLANCHE**

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le budget primitif 2017 du lotissement de la Planche, qui s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</b>	<b>168 271.16 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>82 016.16 €</b>

**Le projet de budget est soumis à un vote à mains levées.  
Le budget primitif 2017 du lotissement de la Planche est adopté à l'unanimité.**

**Délibération n°3-2017-7**

**EVENEMENT FAMILIAL PERSONNEL COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame GUÉRIN, ATSEM à l'école, vient de donner naissance à une petite fille. A cette occasion, il propose que la commune offre un cadeau.

**En ayant délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'offrir un cadeau, d'une valeur maximale de 100 €, à l'occasion de la naissance du bébé de Mme GUÉRIN.**

## QUESTIONS DIVERSES

- Madame WYSOCKI relaie une question de Madame CHEVALIER, concernant le muret et le portillon de l'école, dont la hauteur permettrait de les franchir facilement. Plusieurs conseillers se disent surpris de cette remarque, cette hauteur ayant toujours été la même depuis que l'école existe, et aucun problème n'a été relevé depuis toutes ces années.

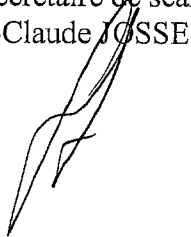
- Madame GUILLAUME informe le Conseil Municipal que la résidence Le Mascaret va demander un aménagement du bourg, en conformité avec les textes sur l'accessibilité.

- Monsieur TAILLEBOIS interroge le Conseil Municipal sur l'opportunité de changer, pour cette année, la date du traditionnel feu d'artifice de juillet. En effet, ce feu est habituellement tiré le 13 juillet, qui est un jeudi en 2017. Il propose que le feu d'artifice et le bal soit fixés le samedi 15 juillet, et il précise que l'association des chasseurs, qui organise cette soirée, est d'accord pour ce changement de date.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que le feu d'artifice, la soirée et le bal soient fixés au samedi 15 juillet 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Claude JOSSE



Le Maire,  
Jean-Luc BOURGEOUX

